Les représentants du personnel présents : Natacha ETOURNEAU, Thierry HADJADJI, Florence HURDEBOURCQ, Sébastien PICHON et Emmanuel SAGOT ont fait une déclaration en début de séance (lire la déclaration), dénonçant l'opacité des permutations, les suppressions massives d'emplois, la réforme de la formation et les modalités des évaluations nationales CM2.

I- Avancement des instituteurs

- 2 promus au mi-choix au 10ème échelon
- 1 promu au mi-choix au 11ème échelon grâce au reste

II- Permutations informatisées

- Vérification des barèmes
- Accord des 500 points de la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- Certaines demandes de permutation ont été annulées à défaut de confirmation.
- Réponse de l'IA au sujet de l'opacité des permutations informatisées : le calendrier des charges est national.

III- Stage de préparation au diplôme de psychologue scolaire

- 3 candidats et l'IA n'autorise qu'1 seul départ en formation lié à un départ en retraite. C'est le jury du centre de formation qui le sélectionnera. Réponse fin Avril.

IV- Questions diverses :

- *Remplacement :* nous avons encore demandé un point sur la situation du remplacement et une nouvelle fois l'administration n'a pas été en mesure de répondre à la question et la renvoie ***à une prochaine CAPD.***
- *Départ en retraite des mères de 3 enfants et plus* : légère tendance à l'augmentation et l'IA est en attente des données exactes.
- *Point sur les M2 (master 2) et PES* (professeurs des écoles stagiaires) :Pour l'IA il n'y a pas de difficulté particulière. Pour nous la réforme reste catastrophique et les stages des M2 en situation posent des problèmes pour les étudiants eux-mêmes (absence de frais de déplacement, rémunération divisée par 2 car 2 par stage) et pour les écoles et collègues qui doivent accueillir des étudiants non formés.
- *Rémunération des MAT* (maitres d'accueil temporaire) et des enseignants accueillant des étudiants en observation : les MAT qui ont accueilli des PES ont été payés (184,…) mais dans les textes il était prévu que seul le tuteur soit rémunéré. Pour nous SE-UNSA c'est vraiment inacceptable et méprisant vis-à-vis des MAT qui ont fait un réel travail d'accompagnement des PES pendant 7 semaines voir plus. Ceux qui ont accueilli des étudiants en observation et en responsabilité ont été payés 200 euros.
- *Nombre de PES* (professeurs des écoles stagiaires) pour la rentrée 2011 : le nombre est inconnu mais il sera de toute façon inférieur à cette année car moins de places au concours.
- *Rythmes scolaires :* le Ministre de l'Éducation Nationale fera une conférence de presse à ce sujet mardi 25 janvier.

- *Évaluations nationales CM2* : **les représentants du SE-Unsa dénoncent les modalités et la mise en œuvre de ces évaluations**, formulent des inquiétudes au sujet d'une éventuelle double remontée de résultats (circonscription/département) et rappellent que les familles sont demandeuses de classement des établissements. La liaison école/collège est difficile aussi par manque de moyens. Réponse IA : après 3 ans de mise en œuvre, les craintes formulées ne sont pas avérées, des avancées ont eu lieu (système de codage), il peut y en avoir encore ; rappel des obligations des fonctionnaires même si dans ce département il n'y a pas eu de cas de sanction ; le classement des écoles est techniquement impossible ; quant à la liaison école/collège l'IA rappelle qu'il y a des stages à ce sujet au Plan de Formation Continue.
- *Formation continue* : les représentants du personnel dénoncent son délitement et le fait que certaines catégories de personnels en soient écartées de par la nature de leur poste support (ZIL, BD, postes fractionnés…), ils ne pourraient pas être remplacés par des stagiaires (M2). L'IA répond que la formation continue existe toujours et rappelle que les temps d'animation pédagogique font partie de la formation des enseignants. **Suite à notre demande, les départs en stage seront modifiés afin de tenir compte des demandes des ZIL et BD sur remplacement long. Ces modalités doivent être rediscutées lors d'un groupe de travail pour le prochain plan de formation.**
- *Circulaire natation* : une nouvelle circulaire sortira le 27 janvier, en attendant, par mesure de sécurité l' IA demande de respecter la précédente.
- *Postes CLIN* : ils vont devenir des postes PASS. Ils ont pour but de permettre l'intégration des élèves issus de la communauté des enfants du voyage dans les classes dites « ordinaires ». Il y avait 4 postes CLIN sur le département, leur transformation sera portée par le projet des équipes des écoles et secteurs concernés. L'IA souhaite conserver le même nombre de postes.
- *PEMF* : l'IA annonce que leur nombre est très important dans le département et qu'il sera réduit de moitié (!) l'année prochaine.
- *EVS :* les personnes qui n'étaient pas en fin de droit ont été renouvelées mais l'IA n'a pas l'autorisation de renouveler les postes pour les personnes en fin de droit. La priorité sera donnée aux EVS-ASEH. (LE SE-UNSA interviendra à nouveau auprès de l'IA pour le retour d'une aide administrative, la situation n'est pas tenable pour certains directeurs).

Mon choix c'est l'Unsa !